

Agences matrimoniales Comment éviter les déconvenues ?



Vulnérable, le client d'une agence matrimoniale signe souvent un engagement dès le premier entretien.

Or, les services proposés ne correspondent pas toujours à son attente légitime, notamment en ce qui concerne la fréquence des rencontres, le choix des candidats présentés, les méthodes d'organisation et de sélection.

Et il n'est pas évident ensuite de résilier le contrat signé et d'obtenir la restitution des sommes déjà versées.

Cette fiche de l'Institut national de la consommation vous donne quelques conseils pour éviter les déconvenues.

[Lire la fiche pratique](#)

Actualités



Pourquoi et comment choisir un intermédiaire en assurance, banque ou finance ?

Lorsque vous recherchez un crédit, un contrat d'assurance ou encore un produit financier, vérifiez que votre intermédiaire est immatriculé à l'ORIAS. Vous serez sûr qu'il exerce en tout légalité.

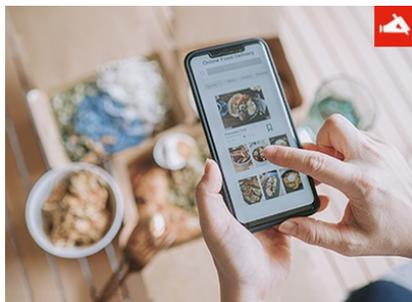
[Voir les vidéos Consomag](#)



La fausse déclaration en assurance : attention aux conséquences !

Je voudrais savoir si je suis obligé de répondre à toutes les questions de mon assureur lorsque je souscris à une assurance ?

[Voir la vidéo Consomag](#)



Le score nutritionnel personnalisé Nutri Perso

Les consommateurs peuvent enfin identifier les produits qui répondent à leurs besoins nutritionnels en fonction de leur âge et sexe. Ce score nutritionnel a été développé avec le concours des ingénieurs de l'Institut national de la consommation et des experts du CRÉDOC.

[Lire l'article](#)



Comment faire pour payer sans contact avec un téléphone portable ?

J'aimerais faire des paiements sans contact avec mon téléphone, mais j'ai peur de ce qui pourrait se passer si on me le volait !

[Voir la vidéo Consomag](#)



Le mandat de vente exclusif : qu'est-ce que c'est ?

J'ai fait appel à une agence immobilière pour la vente de ma maison. J'ai le choix entre un mandat de vente simple et un mandat de vente exclusif. Avant de signer, j'aimerais comprendre quelle est la différence ?

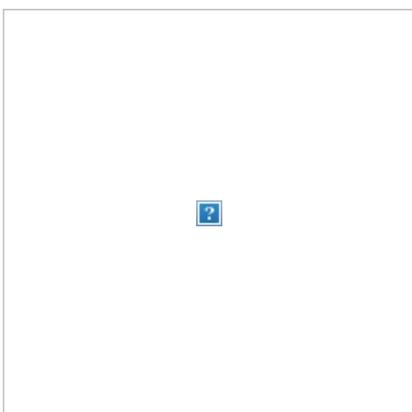
[Voir la vidéo Consomag](#)



Tout savoir sur la révision annuelle des loyers des logements vides ou meublés

La date de révision annuelle de mon loyer approche. J'aimerais comprendre comment elle est calculée ?

[Voir la vidéo Consomag](#)



L'association de consommateurs CLCV a réalisé une enquête sur les tarifs bancaires en vigueur au 1er février 2022.

[Lire le communiqué de presse](#)



L'association de consommateurs AFOC a participé le 11 janvier à la remise des quatre rapports issus des Assises du commerce, organisées en décembre sous l'égide du Ministère de l'Économie.

[Lire le communiqué de presse](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)
[L'INC recrute](#)

Institut national de la consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)